

# HÉRAULT JURIDIQUE & ÉCONOMIQUE

le, économique

3 octobre 2024 / N° 3536 / Tous les jeudis / 1,20 €



JO 2024

# LA FLAMME BRÛLE ENCORE

AÉROPORT DE  
MONTPELLIER



AÉROPORT DE  
PARIS-ORLY



CENTRE-VILLE DE  
PARIS



MONTPELLIER - PARIS

EN MOINS DE 2 HEURES

MISSION POSSIBLE

L'AÉROPORT MONTPELLIER MÉDITERRANÉE PRÉSENTE MONTPELLIER - PARIS EN MOINS DE 2 HEURES : MISSION POSSIBLE

AVEC 3 VOLS MONTPELLIER - ORLY PAR JOUR ET LA LIGNE 14 DU MÉTRO

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS SUR [MONTPELLIER.AEROPORT.FR](http://MONTPELLIER.AEROPORT.FR)



## DOSSIER SPORT

**4 Le Boom de l'après JO**

Ils s'appellent Dupont, Marchand, Lebrun... Il y a quelques semaines, leurs noms ont retenti à Paris, sur la scène prestigieuse des Jeux Olympiques. À travers leurs performances et leur résilience, ces athlètes ont allumé une étincelle d'inspiration chez des jeunes rêveurs et des anciens nostalgiques, sportifs convaincus et fervents curieux.

**8 Prison : Le sport, c'est le seul moyen de s'évader**

## ECONOMIE

**9 Femmes des Territoires, un réseau d'entrepreneurs au féminin****10 34,5 millions d'euros pour redonner vie au centre-ville, l'ANRU accompagne cette transformation**

## PORTRAIT DE L'HÉRAULT

**12 Romain Tarrusson, le père du What a Trip****14 Annonces légales**

## SIÈGE SOCIAL

Cap Concorde - 26, rue du Prado  
34170 Castelnaud-le-Lez  
Tel. : 04 99 58 35 55 ou 04 99 58 35 59  
annonces.legales@heraultjuridique.com

## ANNONCES LÉGALES ET ABONNEMENT

Sur le site : [www.herault-tribune.com](http://www.herault-tribune.com)

**Antenne de Castelnaud-le-Lez**

Nathalie PENOT-LACOMBE - Pascale LATORRE  
annonces.legales@heraultjuridique.com  
04 99 58 35 55 / 59

**Antenne de Béziers**

Rémi ALQUIER / Brigitte MUR  
31, rue Pélisson - 34500 Béziers  
04 67 28 09 22  
annonces@heraultjuridique.com

**Service clients**

Richard CONSTANT  
richard.constant@heraultjuridique.com  
04 99 58 35 54

## PUBLICITÉS &amp; PARTENARIATS

Lucille CANET  
lucille.canet@herault-tribune.com  
06 19 31 52 56

## RÉDACTION

Directeur et responsable de la publication :  
Pierre-François CANET

Directrice de rédaction :  
Marie CANET

Rédacteur en chef :  
Cyril DURAND

## Rédaction :

Louise BRAHITI  
Elodie GREFFIN  
Jean-Philippe VALLESPIR  
Garlonn GAUD  
redaction@herault-tribune.com

## RÉALISATION / MONTAGE

Loïc ESPINASSE

## ÉDITEUR / IMPRIMEUR

Les Petites Affiches  
SARL au capital de 3 200 euros  
Cap Concorde - 26, rue du Prado  
34170 Castelnaud-le-Lez  
RCS Montpellier : B 326 068 947

Commission paritaire : n° 0125 182654  
Conception graphique : Les Petites Affiches.  
Dépôt légal : à parution. Copyright 2024 : HJE  
© HJE 2024 - Crédits photos au fil des pages

Photo de Une : ©Baptiste Autissier / AFP



Tous les quatre ans, les Jeux Olympiques déclenchent une vague d'émotions qui transcende les frontières. Des exploits spectaculaires, des records battus, des histoires humaines inoubliables... Mais une fois la dernière médaille remise et les projecteurs éteints, que reste-t-il vraiment ? Pour les clubs sportifs de France, et plus particulièrement ceux de l'Hérault, c'est précisément là que tout commence.

L'après JO, c'est ce moment où les exploits des athlètes, qui semblaient si éloignés de notre quotidien, viennent subitement influencer nos vies. Les clubs sportifs, souvent modestes, deviennent alors des aimants pour des foules de nouveaux passionnés. Inspirés par la magie olympique, des milliers de jeunes, mais aussi des adultes, se disent soudain : " Pourquoi pas moi ?".

Dans l'Hérault, cet effet post-olympique prend une ampleur particulière. Le département, avec son vaste maillage sportif, voit ses clubs de toutes disciplines enregistrer une hausse significative des inscriptions. L'engouement est palpable, presque inévitable, à chaque édition des Jeux. Cependant, derrière cet enthousiasme se cache un véritable défi : comment transformer cet élan ponctuel en engagement durable ? Pour les clubs sportifs locaux, l'enjeu est de taille. Il s'agit de répondre à cette vague de nouveaux venus tout en conservant l'âme de leur structure.

Ainsi, les champions que nous admirons pendant ces quelques semaines d'été ne sont pas seulement les héros d'un moment éphémère, mais le miroir des générations futures. C'est cette flamme, allumée lors des JO, que les clubs de l'Hérault doivent maintenant entretenir et nourrir pour qu'elle continue de briller longtemps.

Louise Brahiti





# Sports: Le Boom de l'après JO

Par Louise BRAHITI

**Ils s'appellent Dupont, Marchand, Lebrun... Il y a quelques semaines, leurs noms ont retenti à Paris, sur la scène prestigieuse des Jeux Olympiques. À travers leurs performances et leur résilience, ces athlètes ont allumé une étincelle d'inspiration chez des jeunes rêveurs et des anciens nostalgiques, sportifs convaincus et fervents curieux.**

Leurs victoires résonnent aujourd'hui comme un appel irrésistible à l'action. Qu'en est-il des clubs de l'Hérault ? Sont-ils touchés par cet élan olympique ? Nous sommes allés chercher des réponses dans les bassins et sur les terrains.

## LA MONTÉE DU RUGBY À 7

Après avoir décroché la médaille d'or aux JO de Paris, l'équipe française de rugby à 7 a marqué de son empreinte la rentrée sportive. Dans les stades et devant les télévisions, le public a pu (re)découvrir « cet autre

*mode de jeu* », resté longtemps dans l'ombre du rugby à 15. Pour Cédric Garcia, président de la Ligue de rugby de l'Hérault, il n'y a pas de doute : « *Il y a un effet JO sur le rugby.* » Preuve en est les finales départementales U16 et U19 de rugby à 7 qui se sont tenues à Frontignan et à Muguio en septembre. « *C'est la première fois que tous les clubs de l'Hérault nous envoient des équipes, et elles étaient solides. C'était un succès sans précédent. Même dans le public, on voyait une énergie nouvelle.* »

Selon lui, la médiatisation des Jeux a permis de faire connaître « *ce mode de jeu plus rapide* » et « *moins violent* », qui séduit beaucoup de monde, notamment les parents qui hésitaient à inscrire leur enfant par peur du contact. D'après Cédric Garcia, la popularité d'Antoine Dupont est l'ingrédient principal de cette recette à succès : « *Il y a indéniablement un effet JO et un effet Dupont. Tout est impeccable avec lui.* » Et l'impact



■ Piscine Angelotti à Montpellier ©Louise Brahiti

Le judo aux JO de Paris ©Andrea Savorani Neri\_NurPhoto ■



Equipe de Rugby à 7 de Jacou © DR

se traduit en chiffres : l'Hérault a enregistré une augmentation de 12 % des licenciés, ainsi qu'une hausse de 8 % au niveau de la Ligue Occitanie.

### JUDO : LA VOIE DE LA RÉUSSITE

Le judo connaît également une montée en puissance dans l'Hérault, qui enregistre une augmentation de 14 % des inscriptions rien qu'au mois de septembre. Au niveau national, la hausse pourrait être de l'ordre des 25%. Si le judo a toujours eu une belle popularité, entretenue par de grands champions tels que David Douillet et Teddy Riner, les tatamis ont aussi bénéficié de l'élan des JO. Franck Filaine, conseiller technique fédéral de judo, témoigne : « *L'impact des JO est très positif. Les enseignants sont assez satisfaits et motivés. Si nous avons chaque année de belles rentrées, celle-ci a un parfum différent. On voit qu'il y a beaucoup de nouveaux et d'autres qui s'y remettent.* »

D'après lui, les athlètes stars de la discipline sont un facteur clé de cette dynamique. Teddy Riner, avec ses

nombreux titres, et Shirine Boukli ont su « allumer la flamme » du judo : « *Ces champions inspirent une nouvelle génération de judokas. Nous avons toujours eu une belle marge de progression, et on voit en ce moment que ce n'est que le début.* »

### L'INSPIRATION « MARCHAND »

Léon Marchand, « *roi des bassins* », est la star indéniable des JO de Paris 2024. Le collectionneur de médailles d'or occitan a su briller et impressionner tout au long de la compétition. Dans les bassins de la piscine Angelotti, où le MUC Natation enseigne et entraîne, la vague « *Marchand* » est puissante. Philippe Jamet, son président, partage : « *Nous avons eu un impact avec les JO au niveau des inscriptions, surtout grâce à ses résultats sensationnels. On a observé des pourcentages d'adhésion beaucoup plus élevés, qui devraient atteindre les 50 % en cours d'année si la courbe se confirme.* » Inspirés par le champion, les nageurs de tous âges ont trouvé ou retrouvé les lignes de nage. « *On voit vraiment de tout, des petits qui viennent apprendre à nager, mais aussi des ados et des adultes qui décident de s'y remettre,* » précise-t-il. Puisque la piscine n'a jamais eu de difficulté à remplir ses bassins, un tout autre challenge se pose désormais. « *À un moment donné, nous sommes confrontés à un problème de place, reconnaît Philippe Jamet. Nous voulons conserver la qualité de l'enseignement, donc nous ne dépassons jamais 8 ou 9 nageurs maximum par ligne. Même si nous avons ajouté des créneaux, la demande surpasse les disponibilités si nous voulons maintenir notre niveau d'exigence.* » Et pour lui, cela n'a rien de nouveau : « *Nous sommes de loin la métropole qui possède le plus de piscines par habitant, mais ce que j'explique aux responsables politiques, c'est qu'elles sont pleines dès l'inauguration.* » ►





■ Stéphane LEBRUN, père de Félix et Alexis Lebrun  
© Louise BRAHITI

Entraînement des jeunes au Ping-pong à Montpellier.  
© Louise BRAHITI ■

### L'EFFET « LEBRUN »

► Impossible de parler JO et Hérault sans s'arrêter au Montpellier Tennis de Table, club connu pour son histoire et son implication dans l'évolution des frères Lebrun, devenus en peu de temps les ambassadeurs sportifs de la métropole. Leurs performances remarquables et la médiatisation de leurs exploits ont propulsé le club et leur sport vers une période d'effervescence rarement vécue. Stéphane Lebrun, père des deux prodiges et directeur technique du Montpellier TT, a pu observer de près cet impact : « *Il y a un intérêt qui existait déjà avant les JO. Alex et Félix ont créé cet engouement à Montpellier et au-delà depuis plus d'un an. Il a été multiplié par deux ou trois avec les Jeux Olympiques de Paris. C'est un phénomène qui dépasse les frontières de notre région.* »

Au club, cette dynamique et cette curiosité naissante s'accompagnent d'une augmentation significative des inscriptions. « *Nous allons atteindre une augmentation de 100 %, c'est-à-dire le double de nos effectifs, explique Stéphane Lebrun. C'est énorme !* ». Cet effet a également des répercussions au niveau national, puisque les études indiquent une augmentation de plus de 35 %. « *On s'oriente vers une fédération qui ne sera plus la même du tout, souligne-t-il. Le ping-pong a connu de belles périodes par le passé, mais je trouve que nous sommes à nouveau à un tournant important. L'image du sport évolue et le public a pris conscience qu'il mérite respect et attention.* » Pour l'ancien joueur, l'identification est un moteur indiscutable de cet essor : « *Pour les gamins, pouvoir se dire 'je vais jouer comme Félix ou comme Alexis', c'est hyper important. Ils n'ont pas besoin d'avoir la fièvre de la compétition pour s'y mettre et tenter de se perfectionner. L'avantage de notre sport est que tout le monde peut*



*s'affronter, quelle que soit la catégorie ou l'âge.* »

Cette croissance rapide présente ici aussi des défis logistiques pour les clubs, car bien que le Montpellier TT possède une quarantaine de tables, difficile de pousser les murs. « *Nous avons des problèmes d'infrastructure, comme tous les sports, surtout lorsqu'il y a 30 % de public en plus,* » note-t-il. Mais en coulisses, les organisateurs cherchent des solutions : alliances sportives, partenariats, installations de tables connectées en extérieur... « *Le ping-pong peut et doit être accessible à tous ceux qui veulent y jouer. Nous savons qu'une grande enseigne de supermarché a enregistré à elle seule +800 % de vente sur les balles et +500 % sur les raquettes. Les chiffres ne mentent pas. Nous le savons, nous avons une communauté de 5 à 6 millions de personnes, et c'est une famille qui grandit. Il y a quelque chose de magique qui se passe, et je crois fermement que nous avons les moyens de construire sur cette dynamique. Le travail est devant nous, mais nous sommes prêts à relever le défi,* » conclut Stéphane Lebrun. ■



Les trois surveillants et moniteurs de sport de la maison d'arrêt VLM  
Mimoune Boudouche, Christophe Michelotti et Mickaël Escolano, brigadier-chef  
© R. D. / L'Echo du Languedoc.

# PRISON

## Le sport, c'est le seul moyen de s'évader

**À la prison de Villeneuve-lès-Maguelone, le sport offre une respiration aux détenus mais leur apporte également un cadre et une discipline profitables. Reportage sur les terrains, derrière les barreaux.**

« Relève la tête, respire », lance Sofiane Alkhaliki à un détenu en train de courir depuis le bord de la piste d'athlétisme, derrière les murs de la prison de Villeneuve-lès-Maguelone. Président de l'association Montpellier Petit Bard (MPBA), entraîneur-formateur en athlétisme, il intervient ponctuellement en prison depuis 2014. « Au club, nous valorisons l'insertion par l'activité sportive, c'est normal que nous soyons là », sourit le quadragénaire.

Ce lundi-là, vingt-trois détenus écoutent ses conseils ainsi que ceux des trois surveillants/moniteurs de sport qui les encadrent pour les olympiades : une semaine d'épreuves organisée dans le cadre de « Sentez-vous sport », une opération nationale pour promouvoir le sport en milieu carcéral. « L'idée est de leur faire pratiquer des disciplines qui sortent de l'ordinaire », explique le brigadier-chef Mickaël Escolano, leur apprendre de nouvelles règles. Pas toujours évident. « Beaucoup sont en échec scolaire, d'autres ne sont pas français... La plupart a arrêté le sport en même temps que l'école et ils ont du mal avec l'apprentissage des règles. Hormis pour le foot ou la muscu, ils sont presque tous débutants », selon M.

Escolano, également moniteur sportif. Le sport, ce n'est pas que de l'effort mais aussi une discipline et un certain cadre. Deux choses « qui ne font pas vraiment partie de leur quotidien habituellement ». A cela s'ajoutent les problèmes d'addiction de nombreux prisonniers, des rythmes de vie décalés et des régimes alimentaires chaotiques rarement synonymes de bonne condition physique.

### « La rage s'en va »

Quoiqu'il en soit, les détenus sont « très demandeurs » pour participer aux activités sportives pour lesquelles il faut se porter volontaire. « Depuis que je suis rentré, je fais du sport deux fois par semaine, les mardis et jeudis matins, et en plus sur des événements comme celui-ci, explique Momo\*, 42 ans, dont trois passés dans cette maison inhospitalière. Le sport, c'est le seul moyen que l'on a de s'évader. Ça, et les parloirs avec nos familles. Et puis tu fumes moins, tu réfléchis moins. Tu peux être énérvé, tu viens faire ton sport et la rage s'en va », assure-t-il. En ajoutant : « Tout le monde est joyeux quand on est au sport. » Il est vrai que ce jour-là, lundi 23 septembre, l'ambiance est bon enfant sur le terrain, la plupart des détenus ont le sourire aux lèvres, s'encouragent ou se charrient gentiment. « Si tu me bats [au sprint], je t'encule à la promenade », balance l'un d'eux à son concurrent en se plaçant sur la ligne de départ. Tout est relatif. En tout cas, aucun ne rechigne à l'effort sur la piste. Excepté Kader\*, un Algérien au visage émacié et au sourire édenté d'une cinquantaine d'années. Un marginal, sous méthadone, le traitement de substitution ►

\* Prénoms d'emprunt

► à l'héroïne, qui enchaîne les courtes incarcérations. « *Il entre, il sort, il ne fait que ça. Depuis que je suis arrivé à Villeneuve en 2015, cela doit faire la quatorzième fois que je le vois ici* », confie Michael Escolano. Cette fois, il demande à aller à l'infirmerie et quitte les épreuves à peine entamées. « *Tu sais que j'ai une hépatite C, dit-il au gardien, j'ai peur que mon foie éclate.* » Retour dans les couloirs de la prison, direction l'infirmerie. La séance est finie pour lui.

#### « Les tacles sont interdits au foot »

Les autres restent sur la piste pour poursuivre la compétition : 1 000 mètres, sprint et lancé de vortex, une torpille en mousse inoffensive pour remplacer les javelots - un objet potentiellement contondant - sont au menu. « *Les sports sont adaptés à la prison* », explique le surveillant. Toutes les machines de musculation sont, par exemple, fabriquées par un constructeur agréé avec des poids tractés indéboulonnables, le rugby se pratique avec un foulard pour éviter les placages, on ne porte pas les coups à la boxe et « *les tacles sont interdits au foot* » ; une façon de maintenir la paix sociale avec un sport hautement inflammable, à l'intérieur comme à l'extérieur de la prison. « *Le ballon, c'est le ballon, les gens ont le sang chaud* », en convient Momo\* en souriant. Pour assurer la paix du sport, les surveillants veillent au grain dans la sélection des joueurs en mélangeant les écrous, les âges, les étages et les peines afin de briser les affinités et les inimitiés. Escrocs, petites frappes, criminels, dealers... Les profils se mêlent sur les terrains sans s'affronter. La plupart du temps. « *Nous avons accès à leurs profils, contrairement aux autres gardiens, pour ne pas avoir, par exemple, que des criminels et faire en sorte que cela se passe au mieux, confie M. Escolano. Nous devons aussi nous assurer qu'aucun ne fait l'objet d'une mesure d'éloignement.* »

#### « Un taux d'occupation de 160 % »

Théoriquement, le centre de Villeneuve-les-Maguelone est, dans sa définition administrative, une maison d'arrêt. Il est donc censé recevoir les personnes en détention provisoire, celles condamnées dont la peine n'excède pas deux ans et les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peines. Mais face à la surpopulation régionale, les établissements ne peuvent faire autrement que d'élargir les profils des détenus. « *On a déjà eu des mecs qui ont pris perpète ici* », confie un gardien.

« *Aujourd'hui, lundi 23 septembre 2024, nous sommes à 945 détenus<sup>(1)</sup>, soit un taux d'occupation de 160 %* », confie la nouvelle directrice, Pauline Rossignol. « *Nous n'allons pas le nier, la surpopulation joue sur les conditions de réinsertion* », indique la directrice de cet établissement non soumis à un numerus clausus. « *Plus de 850 détenus dorment à même le sol dans les prisons d'Occitanie, dénonce le syndicat UFAP dans un communiqué du 23 septembre. 72 à Villeneuve, 117 à Nîmes, 245 à Seysses, 106 à Perpignan, etc.* »



#### La surpopulation rallonge les temps d'attente

Résultat : l'accès aux activités, au travail, à la formation et au sport devient difficile, notamment à cause d'un manque de personnel. Ce qui fait dire à un détenu croisé dans les couloirs que « *le sport, faut être pistonné pour pouvoir y aller* ». En réalité, « *la surpopulation, ce ne sont pas que les matelas par terre mais aussi des temps plus longs pour toutes les démarches : l'école, l'administration... Et l'inscription au sport. Tout ce qui sert à construire l'après* », concède Pauline Rossignol. « *Cela rallonge parfois le temps d'attentes de deux, trois, quatre mois pour pouvoir pratiquer un sport* », poursuit Mickaël Escolano.

Ceux qui y parviennent peuvent ensuite pratiquer, une à deux fois par semaine, aux choix : basket, foot, musculation, sac de frappe, ping-pong, badminton et cross training. « *Nous avons entre 60 et 70 détenus par séance de deux heures, une le matin, une autre l'après-midi, du lundi au vendredi, encadrés par trois surveillants dont moi* », explique Mickaël Escolano. « *Cela ne doit pas être seulement occupationnel, c'est vraiment une recherche de cadre, de règles. S'ils sont capables de le faire avec le sport, ils seront capables de le faire dehors, quand ils seront libres* », veut croire Pauline Rossignol.

C'est le but de ces olympiades qui se terminent par un 100 mètres cet après-midi. A défaut de troisième mi-temps, les détenus regagnent leurs cellules en empruntant les couloirs bruyants de la prison où l'odeur n'est pas sans rappeler celle des vestiaires. Encore essoufflés par cette respiration dans leur quotidien carcéral. ■

■ Deux détenus essoufflés après le 1 000 mètres © Rayan Dewalque / Hérault Tribune.

# Femmes des Territoires, un réseau d'entrepreneurs au féminin

Par Elodie GREFFIN

**B**asée sur le partage de compétences et d'expériences, cette initiative favorise la collaboration et la solidarité entre ses membres, quelle que soit leur expérience ou leur domaine d'activité. Depuis son lancement en 2019, l'association Femmes des Territoires est un réseau d'entraide essentiel pour les femmes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat ou soutenir l'essor des entreprises créées par des femmes. Gaëlle Jovet, coordinatrice bénévole explique que «L'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en aidant les femmes à surmonter les défis souvent rencontrés lors du lancement et de la gestion d'une entreprise. L'isolement, les difficultés de financement ou le manque de réseau sont autant d'obstacles que l'association cherche à atténuer.»

L'association est ouverte à toutes les femmes, qu'elles aient déjà créé une entreprise, qu'elles soient en phase de réflexion sur un projet ou qu'elles souhaitent simplement soutenir l'entrepreneuriat féminin. Femmes des Territoires accueille tous les profils, favorisant ainsi l'entraide et la collaboration entre des femmes aux parcours et expériences variés. L'idée est de créer des connexions entre les membres pour qu'elles puissent s'entraider, partager des conseils pratiques et grandir ensemble.

## Un réseau à double dimension

Le réseau est à la fois digital et ancré localement. Grâce à une plateforme en ligne, les membres peuvent échanger des idées, poser des questions, et bénéficier des retours d'expérience d'autres entrepreneures. Depuis sa création, plus de 13 000 femmes ont rejoint cette plateforme qui propose un espace de discussion autour des sujets liés à l'entrepreneuriat, comme la gestion d'une entreprise, le marketing, la communication ou encore le développement personnel. En parallèle, Femmes des Territoires compte 80 antennes locales à travers la France, animées par 150 bénévoles, qui organisent 1 200 événements par an. Ces rencontres, en ligne ou en présentiel, permettent aux membres de se rencontrer physiquement pour discuter, partager leurs expériences, ou suivre des ateliers thématiques animés par des experts. Chaque année, environ 300 ateliers sont proposés, couvrant tous les aspects de la création et de la gestion d'entreprise.

## Des ateliers et des rencontres pour se former et se soutenir

Les événements organisés par Femmes des Territoires



■ Réunion Grand Est  
femmes des territoires  
©Christine Bory

permettent aux membres d'échanger sur leurs réussites, leurs difficultés et leurs idées. Tous les mois, des ateliers gratuits sont proposés, sur des thèmes variés : développement personnel, communication, marketing, gestion ou encore organisation. Une fonctionnalité particulièrement appréciée est la rubrique "Coup de Pouce", qui permet de connecter des membres ayant des besoins spécifiques avec d'autres femmes prêtes à partager leurs compétences. L'adhésion à Femmes des Territoires est pensée pour être accessible au plus grand nombre. Le tarif annuel est de 60 euros, avec une réduction à 30 euros pour les femmes bénéficiant des minima sociaux. De plus, chaque nouvelle adhérente bénéficie de deux mois gratuits sans engagement, pour tester le réseau avant de s'y engager définitivement.

## Une nouvelle antenne à Béziers

Le réseau continue de grandir. Une nouvelle antenne locale sera bientôt inaugurée à Béziers, à la Maison Roxanne (6 rue Mairan). Cette antenne, la septième dans la région, sera animée par Gaëlle Jovet, entrepreneure locale et bénévole. Contact de l'antenne biterroise : [beziers@femmesdesterritoires.fr](mailto:beziers@femmesdesterritoires.fr)

« En créant des connexions entre femmes entrepreneures, Femmes des Territoires contribue à dynamiser l'entrepreneuriat féminin et l'économie locale. Si vous cherchez à développer vos compétences, à étendre votre réseau ou à recevoir du soutien pour votre projet entrepreneurial, Femmes des Territoires est là pour vous. » confie une adhérente.

Pour adhérer ou en savoir plus, rendez-vous sur [www.femmesdesterritoires.fr](http://www.femmesdesterritoires.fr). ■

(1) La prison est prévue pour 587 places

# 34,5 millions d'euros pour redonner vie au centre-ville, l'ANRU accompagne cette transformation



Visite de terrain © Elodie Greffin / Hérault Tribune

Par Elodie  
GREFFIN

**L**e jeudi 26 septembre, Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), s'est rendue à Agde dans le cadre d'une visite de terrain. Accompagnée de Sébastien Frey, maire d'Agde, de Jacques Lucbereilh, sous-préfet de Béziers, ainsi que de nombreux acteurs du projet, cette visite avait pour but d'évaluer et de suivre l'avancement des opérations de rénovation urbaine menées dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Lors de cette visite, Anne-Claire Mialot s'est rendue sur plusieurs chantiers du cœur de ville en pleine transformation. Parmi les projets visités, l'îlot Brescou, en cours de réhabilitation, symbolise la restructuration des logements insalubres, tandis que la requalification de la Promenade met l'accent sur la revitalisation de cet axe central. Ils ont également visité le pôle culturel et l'îlot Notre-Dame, essentiels pour le développement de la vie sociale et culturelle de la ville. La place Gambetta, un autre point stratégique, connaît des aménagements pour renforcer son attractivité. L'îlot de l'Amour et l'îlot Terrisse sont au cœur des efforts de réhabilitation de l'habitat ancien, et les rues Louis Bages et Jean-Jacques Rousseau, où sont situés des commerces, bénéficient d'une reconfiguration urbaine visant à dynamiser l'activité commerciale.

## **Le centre-ville, un quartier prioritaire de la politique de la Ville**

Ce programme, qui bénéficie à trois millions de Français dans 450 quartiers à travers le pays, vise à transformer en certains territoires en difficulté, en se concentrant sur la modernisation de l'habitat et des infrastructures urbaines. Le centre-ville d'Agde a été identifié par l'ANRU comme un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) d'intérêt régional. Cela permet à Agde de bénéficier d'un soutien important dans le cadre du NPNRU, avec un objectif clair : créer les conditions d'un développement urbain intégré et durable. Ce projet répond aux enjeux majeurs auxquels sont confrontés de nombreux quartiers en France, notamment la vétusté des logements, le manque d'attractivité, l'insuffisance des infrastructures publiques et la précarité sociale. La rénovation urbaine à Agde est ainsi perçue comme une opportunité majeure de transformation pour la ville et ses habitants.

## **Une convention pluriannuelle pour le renouvellement urbain**

La convention pluriannuelle de projet signée pour la période 2021-2025 prévoit un ensemble d'interventions majeures pour le centre-ville d'Agde. Le coût global du projet s'élève à 34,5 millions d'euros, dont 9,8 millions

Visite du cœur de  
ville d'Agde  
©Elodie Greffin ■

sont financés par l'ANRU. Les autres contributeurs au projet incluent la ville avec 7,2 millions d'euros, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à hauteur de 5 millions d'euros, ainsi que le Conseil Régional (2,4 millions d'euros) et le Conseil Départemental (100 000 euros).

Le programme de rénovation se concentre principalement sur quatre îlots d'habitat dégradé, qui seront entièrement réhabilités. En parallèle, d'importants travaux d'aménagement des espaces publics sont prévus, notamment la requalification des places, des cheminements doux, et de la promenade, un axe structurant du centre-ville. Ce projet s'accompagne également de la création de nouveaux équipements publics de proximité, destinés à améliorer la qualité de vie des habitants.

### L'INTERVENTION DE L'ANRU

Lors de sa visite, Anne-Claire Mialot a détaillé le rôle de l'ANRU dans la transformation du centre-ville d'Agde. Elle a mis en avant la restructuration de plusieurs îlots insalubres, comme l'îlot Brescou, qui a déjà été démolì pour laisser place à un nouvel ensemble immobilier. « *Cet ensemble comprendra des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages, contribuant ainsi à la diversification et à la mixité de l'habitat, l'un des objectifs centraux du NPNRU. En outre, l'ANRU a accompagné la ville dans la requalification de la Promenade, une artère essentielle du centre-ville. Cette intervention ne concerne pas uniquement l'amélioration des logements, mais vise aussi à transformer l'espace public pour redonner de l'attractivité au quartier. C'est à la fois une intervention sur l'habitat, mais aussi sur l'espace public et les équipements publics.* » a souligné Anne-Claire Mialot. Elle a insisté sur l'importance de ces travaux pour redonner de la qualité de vie aux habitants du quartier, tout en attirant de nouveaux commerces et visiteurs.

### Un programme de transformation global

Le projet de renouvellement urbain du centre-ville d'Agde ne se limite pas à la rénovation des habitations



et des infrastructures. Il s'inscrit dans une vision plus large de développement urbain durable. Les aménagements intègrent une dimension environnementale forte, avec des objectifs clairs en termes de transition écologique et d'efficacité énergétique. Cela comprend, par exemple, l'amélioration des mobilités douces avec la création de pistes cyclables et de cheminements piétons, ainsi que l'aménagement d'espaces verts pour renforcer l'intégration environnementale.

Le programme NPNRU s'articule également avec d'autres dispositifs publics comme le programme « *Action Cœur de Ville* », qui vise à revitaliser les centres-villes de communes moyennes en leur redonnant attractivité et dynamisme économique. Cette complémentarité permet de mieux coordonner les efforts et les financements, en associant services de l'État, collectivités territoriales et partenaires privés. ■



Romain Tarrusson © Louise Brahiti / Hérault Tribune

## Romain Tarrusson, le père du What a Trip

**Le What A Trip Festival est devenu, en l'espace de huit éditions, l'un des événements phares de la rentrée montpelliéraine. Ce festival, aujourd'hui bien ancré dans le paysage culturel de la ville, est né d'un rêve ambitieux, porté par son fondateur Romain Tarrusson.**

Par Louise BRAHITI

**A**vec enthousiasme et détermination, il a su transformer cette idée en un rendez-vous incontournable. « Je me souviens très bien des premiers moments où j'ai imaginé cet événement, raconte Romain Tarrusson. C'était lors d'un autre festival, à Albertville. Je me suis dit : Waouh, c'est exactement ce qu'il faut à Montpellier ! Notre ville, cosmopolite et étudiante, est un carrefour mondial, et un festival festif et culturel autour du voyage s'imposait. Je revois encore cette image où je me suis dit : c'est ce qu'il faut faire. »

### Une idée née d'un coup de cœur

L'idée du What A Trip Festival prend racine dans un contexte bien précis. Passionné par le voyage, Romain Tarrusson a réalisé qu'il manquait à Montpellier un lieu où le monde et ses richesses culturelles pourraient se rencontrer : « Montpellier, c'est la porte du monde.

*Moi, j'aime bien dire que c'est le camp de base du sud de la France. Depuis ici, on peut aller partout : à la mer, à la montagne, dans les Cévennes... c'est une ville magnifique, un carrefour idéal pour un festival de ce type. »* Dès lors, la vision s'est formée progressivement : un événement festif, ouvert, qui mêlerait culture, voyage et art sous toutes ses formes.

En 2016, ce rêve prend enfin vie. Avec une petite équipe de bénévoles, l'association What A Trip voit le jour, prête à relever le défi de lancer un festival qui deviendrait l'un des moments forts de Montpellier. « On voulait une croissance maîtrisée depuis le départ, explique Romain Tarrusson. On a commencé doucement, grandissant petit à petit, sans être trop gourmands dès le départ. On est une association, tous bénévoles, et on souhaitait avancer à notre rythme, tout en construisant un événement solide. » La première édition fut un succès, dépassant les attentes du public et des organisateurs. « Je n'aurais jamais cru que ça prenne une telle ampleur aussi rapidement. C'était une super surprise ! », confie le fondateur.

### Croissance maîtrisée

Au fil des années, le festival a pris de l'ampleur tout en restant fidèle à ses racines. En huit ans, le What A Trip est passé d'un événement modeste à une véritable institution, attirant chaque année des milliers de visiteurs. Des chiffres impressionnants qui témoignent de la popularité croissante du festival : « Cette année, on



WAT 2024 © Louise Brahit / Hérault Tribune

a battu un record avec plus de 5000 spectateurs dans les salles de cinéma et 6000 visiteurs sur nos expositions », souligne-t-il. Toutefois, il précise que « l'objectif premier n'est pas les chiffres, mais bien de satisfaire les festivaliers, de leur offrir une expérience enrichissante. »

Preuve que le succès n'est pas seulement mesuré par les statistiques, le festival attire aussi chaque année des invités prestigieux. En 2024, des personnalités comme la glaciologue Heidi Sevestre, l'animateur Jérôme Pitorin ou encore le réalisateur Pierre Stine étaient au rendez-vous, aux côtés de nombreux influenceurs et artistes du monde entier. « Ces personnes deviennent très rapidement des amis du festival. Une fois qu'ils y ont goûté, ils reviennent », se réjouit Romain Tarrusson.

Pour mieux s'évader, les pays et cultures mis à l'honneur varient d'une édition à l'autre, en fonction des coups de cœur de l'équipe et des opportunités de col-

laboration. « Il y a beaucoup de destinations que j'aimerais mettre à l'honneur, à la fois locales et internationales, confie le père du WAT. Un pays de cœur que j'aimerais bien un jour présenter au festival, c'est le Laos. C'est un de mes coups de cœur de voyage. Mais on veut aussi continuer à valoriser l'Occitanie, notre ville. C'est aussi notre rôle, en tant que festival urbain, de servir de grande vitrine pour cette magnifique région. »

Le chemin parcouru est impressionnant, mais l'équipe de bénévoles ne compte pas s'arrêter là. « On a une équipe de choc, avec 400 bénévoles, dont 30 actifs toute l'année. C'est quasiment 365 jours de travail pour organiser un événement de cette ampleur », précise le créateur. Avec déjà huit éditions à son actif, le festival se dirige sereinement vers son dixième anniversaire. À l'image de son créateur, il continue de rêver en grand, tout en gardant les pieds sur terre. ■

48€<sup>TTC</sup>/an → 52 exemplaires

Recevez votre journal chaque jeudi et profitez de 100% des services en ligne sur [www.herault-tribune.com](http://www.herault-tribune.com)

Je m'abonne → [herault-tribune.com](http://herault-tribune.com)

Abonnement en CB  
+ 52 exemplaires, chaque jeudi  
+ 100% services en ligne 24h/24h  
+ Consultation des annonces légales

# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

## Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 14 décembre 2023

modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales  
Pour le département de l'Hérault, le tarif au caractère est fixé à 0,183 €  
hormis pour les constitutions et les modifications pour lesquelles les tarifs sont forfaitaires (nous consulter)  
Les modifications multiples restent facturées au caractère

## CONSTITUTION



70, rue Simone Signoret  
Quartier d'Entreprises Tournezy 1  
34070 MONTPELLIER  
☎ 04.48.20.43.50

### AVIS DE CONSTITUTION

Selon ASSP électronique du 01/10/2024, une société présentant les caractéristiques suivantes a été créée :

Forme : SAS.

Dénomination :

#### COM'POTE AGENCY

Siège : 30, chemin des Papillons, 34170 CASTELNAU LE LEZ.

Durée : 99 ans.

Capital : 5.000 €.

Objet : conseil en stratégie de communication d'entreprise, création de tout site internet, logo, charte graphique, support de communication, édition de contenu pour les réseaux sociaux et toute campagne de communication.

Droit de vote : tout associé sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : dans tous les cas de cession.

Président : Laurie SIMAK demeurant 100, chemin des Papillons, 34170 CASTELNAU LE LEZ.

DG : Hugo GUILVARD demeurant 226, route de Vauguières, 34000 MONTPELLIER.

La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis : le président.

demeurant 424, chemin des Plans, 34790 GRABELS. Immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-7



Office Notarial Antigone  
55, avenue Jacques Cartier  
34000 MONTPELLIER  
antigone-montpellier-notaires.fr

Par acte authentique reçu par Maître CONESA Carl, Notaire à MONTPELLIER, il a été constitué la société SCI MAF IMMO au capital de 94.000 €, siège social : 19, rue des Buissons, 34660 COURNONSEC, durée : 99 ans, objet : acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, Le tout soit au moyen de capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement.

Gérants : M. Mahfoudh Abdelali et Mme Elalia Bellil demeurant ensemble 19, rue des Buissons, 34660 COURNONSEC.

La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

1-30

#### TP GREEN FORMATIONS

société par actions simplifiée  
au capital de 4.000 €

siège social : 1, rue du Moulin à Huile  
Ecoparc du Coeur d'Hérault  
La Garrigue  
34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS

Aux termes d'un acte sous-seing privés en date du 17 septembre 2024 à SAINT ANDRÉ DE SANGONIS il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

#### TP GREEN FORMATIONS

Siège : 1, rue du Moulin à Huile, écoparc du Coeur d'Hérault, la Garrigue, 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS.

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 4.000 €, divisé en 400 actions de même type de 10 € chacune.

Objet : la formation, y compris la réalisation de bilans de compétences, VAE ainsi que toutes prestations de services et cessions de biens qui y sont étroitement liées.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à un vote et les droits de vote attachés aux actions sont proportionnels à la quotité de capital qu'elles représentent.

Cession d'actions soumises à agrément des associés représentant au

moins la moitié du capital sauf entre associés.

A été nommé directeur général pour une durée indéterminée : Monsieur Patrick MACIA, né 16 décembre 1968 à 34500 BEZIERS, domiciliée 9, avenue de la Méditerranée à 34810 POMEROLS, de nationalité Française, et présidente Madame Caroline LOKOCKI, domiciliée à ROUJAN (34320 Hérault) 1, rue Paul Gauguin, divorcée, née à SAINT GERMAIN EN LAYE (78100 Yvelines) le 6 mai 1978 de nationalité Française.

Immatriculation RCS MONTPELLIER.

Pour avis : le président.

1-8

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

#### KC COMEDIE

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 10.000 euros.

Siège social : 4, chemin de la Grand'Combe, Mas d'Agrès, 34150 LA BOISSIERE.

Objet : l'exploitation de salle de sport, de fitness, de remise en forme, de gymnastique, la mise à disposition de matériels. La vente de produits annexes, accessoires à l'activité et toutes prestations associées.

Durée : 99 années.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission d'actions : La cession et la transmission d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : J.2.A. HOLDING, SARL ayant son siège social au 120 quai, Louis Blériot (75016) PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 523 835 742.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

1-20

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à MONTPELLIER du 24/09/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale :

#### TRAMONTANE

Siège social : 190, rue Maryse Bastié, 34070 MONTPELLIER.

Objet social : l'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens immobiliers et de tous autres biens immobiliers bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire - la prise de participation dans toutes sociétés ayant un objet social similaire - la souscription de tous emprunts

bancaires et hypothèques pour toutes acquisitions de biens immobiliers - accessoirement la vente desdits biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Marie BERTRAND, née le 24 mars 1990 à PERPIGNAN (66) demeurant 9, avenue des Erables, 34170 CASTELNAU LE LEZ et Monsieur Jean-Philippe ME-NEAU, né le 19 avril 1974 à ANGERS (49) demeurant 190, rue Maryse Bastié, 34070 MONTPELLIER.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales pour cessions aux tiers.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

1-22

#### OROI SANTE PLUS

société par actions simplifiée  
unipersonnelle

au capital de 3.000 €

siège social : 160, avenue de Fes  
34080 MONTPELLIER

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 30 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination :

#### OROI SANTE PLUS

Siège : 160, avenue de Fes, 34080 MONTPELLIER.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 3.000 euros.

Objet : développement et commercialisation de solutions technologiques pour le secteur des soins et de la santé.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société OROI WELLBEING SL, société de droit espagnol, ayant son siège social Calle Francisco de Grandmontagne 1 EDIF. Zurriola, 20018 SAN SEBASTIAN, représentée par Monsieur Jorge MAY-LIN LARRUY.

La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

gérant associé, survenu le 1er août 2024 et de la fin de son mandat de gérant et décide de ne pas le remplacer.  
Pour avis : la gérance.

463, chemin de la Mogeire, 34200 SETE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

**SCCV DE CASTIGLIONE**  
SCCV en liquidation  
au capital de 1.000 €  
siège social : 34500 BEZIERS  
1, rue Porte Olivier  
881 769 244 RCS BEZIERS

Par AGE du 31/08/2024 : dissolution anticipée à compter du 31/08/2024.

Liquidateur : Alain BARRAULT, demeurant 1, rue Porte Olivier, 34500 BEZIERS.

Siège de liquidation : 1, rue Porte Olivier, 34500 BEZIERS.

Dépôt et formalités au RCS de BEZIERS.

1-26

Par ASSP en date du 01/08/2024, il a été constitué une SASU dénommée : **TOTAL PROJET MENUISERIE**. Siège social : 40, rue Anna Pavlova, 34000 MONTPELLIER. Capital : 1.000 €. Objet social : vente et installation de produits de menuiserie, tels que portails, fenêtres, pergolas, et clôtures. Président : M. EMERY Gabriel David Michel demeurant 47, rue Seguini, 34400 LUNEL. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : en cas de décès de l'associé unique, Gabriel EMERY, la transmission des actions se fera au bénéfice de sa sœur, Audrey EMERY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

2-3

**Maître Jean Claude ROLLIN**  
AVOCAT CONSEIL ACSE SUD  
Immeuble Optimum  
Avocats 2, boulevard Jean Bouin  
34500 BEZIERS ☎ 04.67.32.53.67

**LE CHAMP**  
société civile immobilière  
au capital de 1.500 €  
siège social : 34310 QUARANTE  
1, rue de la Bascule  
481 962 710 RCS BEZIERS

L'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2024 a pris acte du décès de Monsieur D'HERS Michel gérant associé, survenu le 1er août 2024 et de la fin de son mandat de gérant et décide de ne pas le remplacer.  
Pour avis : la gérance.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société situé 463, chemin de la Mogeire, 34200 SETE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le liquidateur.

1-14

**M|AVOCATS**  
Me Marion DEJEANT  
☎ 04.67.09.08.08 - cabinet@mavocatsconseils.fr

**TERRA MAR IMMOBILIER**, SARL au capital de 76.000 €, siège social : 134, rue de Brocéliande, 34500 BÉZIERS, 909 041 808 RCS de BÉZIERS. L'AGO du 31/03/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BLEHS Damien demeurant 134, rue de Brocéliande, 34500 BÉZIERS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BÉZIERS. Radiation au RCS de BÉZIERS.

1-5

**LE VILLAGE**  
SCI  
au capital de 80.000 €  
siège social :  
34440 NISSAN LEZ ENSERUNE  
12, carrefour Marengo  
804 980 738 RCS BEZIERS

Suite AGE du 22/07/2024 : dissolution anticipée à compter du 22/07/2024.

Liquidateurs : - M. Yannick PONS, 25, avenue de Groupe Scolaire, 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE - M. Thierry MAURAT, 13 ter, rue Bel Air, 34620 PUISSERGUIER.

Siège de liquidation : 13 ter, rue Bel Air, 34620 PUISSERGUIER.  
Mention : RCS BEZIERS.

2-5

**LE VILLAGE**  
SCI  
au capital de 80.000 €  
siège social :  
34440 NISSAN LEZ ENSERUNE  
12 carrefour Marengo  
804 980 738 RCS BEZIERS

Suite AGE du 30/09/2024 : approbation des comptes de liquidation, quitus aux liquidateurs M. Yannick PONS, 25, avenue de Groupe Scolaire, 34440 NISSAN LEZ ENSEUNE et M. Thierry MAURAT, 13 ter, rue Bel Air, 34620 PUISSERGUIER, décharge de leurs mandats, et clôture de liquidation à compter du 30/09/2024.

Radiation : RCS BEZIERS.

2-6

1-11

**SCCV DE CASTIGLIONE**  
SCCV en liquidation  
au capital de 1.000 €  
siège social : 34500 BEZIERS  
1, rue Porte Olivier  
881 769 244 RCS BEZIERS

Par AGO du 31/08/2024 : approbation du compte définitif de liquidation. Décharge de Alain BARRAULT, demeurant 1, rue Porte Olivier, 34500 BEZIERS, de son mandat de liquidateur, quitus de sa gestion et clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Dépôt et formalités au RCS de BEZIERS.

1-12

**MAZIO**  
SAS  
au capital de 100 €  
siège social : 34090 MONTPELLIER  
2, rue Bosquet  
841 058 381 RCS MONTPELLIER

Suivant assemblée générale extraordinaire du 04/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme DELTOUR Fanny demeurant 1, rue du Temple, 34660 COURNONSEC et a constaté la clôture au 04/09/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

1-16

**IRRI POMPAGE**  
SASU  
au capital de 1.000 €  
siège social :  
34440 NISSAN LEZ ENSERUNE  
10, Car de Marengo  
903 053 759 RCS BEZIERS

Par décision de l'AGE du 30/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023, nommé liquidateur M. LUCA Jérémy 10, Car de Marengo, 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BEZIERS.

1-10

**SARL ORDIDOC**  
société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 €  
siège social : 34190 GANGES  
2, rue Emile Planchon  
832 332 02 RCS MONTPELLIER

Aux termes d'une délibération en date du 20/09/2024, les associés de la société à responsabilité limitée ORDIDOC ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

1-6

Additif à l'annonce publiée dans "Hérault Juridique & Economique", du 26/09/2024 concernant MEDINKT, ajouter : donné quitus à son liquidateur Madame Aurélie WAUTOT demeurant 12, avenue Jean Jaurès, 34170 CASTELNAU LE LEZ, Caroline RUGALE demeurant 21, rue des Aigrettes, 34000 MONTPELLIER et Fabien TIGOLET demeurant 15, rue des Genêts, 34160 SUSARGUES.

1-15

## MODIFICATION

**A. MAURIN - É. NAHMÉ**  
**V. DAVIDOVICI-PANIS - J.-E. GIRAUD**  
**P. PESKO-VEZHNET**  
Notaires Associés

### SCI M.N.S

société civile immobilière  
au capital de 1.000 €  
siège social : 34000 MONTPELLIER  
30, rue de la Rochelle  
421 635 541 RCS MONTPELLIER

Par acte de cession de parts sociales reçu par Maître Valérie DAVIDOVICI-PANIS notaire à GIGNAC (34150) le 22/08/2024, il a été décidé :

\* Le transfert du siège social à SAINT GUIRAUD (34725), 5, chemin de la Procession.

\* La démission de ses fonctions de gérant Mme Michèle COHEN épouse BENSOUSSAN et la nomination en qualité de gérante Mme Sylvie PAINVIN demeurant à SAINT GUIRAUD (34725), 5, chemin de la Procession à compter de la date de l'acte.

1-13

**Maître Jean Claude ROLLIN**  
AVOCAT CONSEIL ACSE SUD  
Immeuble Optimum  
Avocats 2, boulevard Jean Bouin  
34500 BEZIERS ☎ 04.67.32.53.67

### LE MOULIN

société civile immobilière  
au capital de 1.524,49 €  
siège social : 34310 QUARANTE  
1, rue de la Bascule  
418 901 344 RCS BEZIERS

L'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2024 a pris acte du décès de Monsieur D'HERS Michel

2-4

**ETUDE DE**  
**Maîtres L. VILLARET-SATGER & G. GUIGOU**  
NOTAIRES  
18, rue du Moulin à Huile  
Notaire 34725 ST ANDRE DE SANGONIS

**GFA DES MONTEZES**  
groupement foncier agricole  
au capital de 1.500 €  
siège social : 34800 ASPIRAN  
Lieu-dit Domaine des Montèzes  
881 887 921 RCS MONTPELLIER

### AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Lucille VILLARET-SATGER, notaire associé de la SCP « Lucille VILLARET-SATGER et Gaëlle GUIGOU, Notaires » titulaire d'un Office Notarial à ST ANDRE DE SANGONIS (Hérault), 18, rue du Moulin à Huile, le 08/08/2024, a été effectuée une augmentation de capital social par voie d'apport de biens immobiliers pour une somme de 373.670 €.

Ancien capital : mille cinq cents euros (1.500,00 €) ;

Nouveau capital : trois cent soixante-quinze mille cent soixante-dix euros (375.170,00 €).

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de MONTPELLIER par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis : le notaire.

1-21

**dbgl** Parc de Bellegarde  
bât A1, ch. de Borie  
CASTELNAU LE LEZ  
☎ 04.67.91.24.35 - www.dbgl-avocats.com

**SOCIETE CIVILE DES VILLAS SAINT LEON**  
société civile  
au capital de 7.481 €  
siège social : 34200 SETE  
463, chemin de la Mogeire  
382 393 171 RCS MONTPELLIER

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre ROUANE demeurant

A compter du 27/09/2024, le siège social :

- qui était au : 2, rue Emile Planchon, 34190 GANGES, est désormais au : 98, avenue du Mont Aigoual, 34190 GANGES.

Les associés.

1-19

### D & B SIMONIN SARL

au capital de 1.000 €

siège social :

34250 PALAVAS LES FLOTS  
15, quai Georges Clemenceau  
479 894 404 RCS MONTPELLIER

L'AGE du 31/08/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Brigitte SIMONIN, demeurant 48, rue des Aigrettes, 34250 PALAVAS LES FLOTS, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 48, rue des Aigrettes, 34250 PALAVAS LES FLOTS.

Dépôt au RCS de MONTPELLIER.

Le liquidateur.

1-18

**PREMIERE, SAS** au capital de 10.000 euros, siège social : 219, boulevard Pereire, 75017 PARIS, 918 873 001 RCS PARIS

Aux termes d'une décision en date du 24/09/2024 l'associé unique et président de la SAS PREMIERE, usant des pouvoirs conférés par les statuts,

a décidé de transférer le siège social du 219, boulevard Pereire, 75017 PARIS au 370, rue Etienne Lenoir Bât. l'Equation, 34130 MAUGUIO à compter du 24/09/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 918 873 001 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Président : Monsieur John KARSENTY demeurant 59, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

Au terme de cette même décision en date du 24/09/2024, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 490.000 euros par émission de 49.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10.000 euros à 500.000 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt et formalités au RCS de MONTPELLIER.

1-24

Le 27/09/2024, les associés de **SOCIETE PATRIMONIALE DU PANTHEON, SAS** au capital de 41.268 €, siège : 1, pl. du Panthéon, 75005 PARIS, 378 265 144 RCS PARIS, a nommé Caroline CLAROU née FULCRAND, domiciliée 1, pl. du Panthéon, 75005 PARIS, en qualité de président en remplacement Alain CLAROU, décédé.

1-25

Additif à l'annonce parue le 21 mars 2024, concernant la SCI **LES ROMAINS**, il convient de lire : Madame Martine Yvette Janette JOULLIE veuve

de Monsieur Jean Antoine MINARRO demeurant à CASTRIES (34160) 271, rue du Romarin, a été nommée en qualité de nouvelle gérante de la SCI.

1-17

Rectificatif à l'annonce parue le 19 septembre 2024 dans "Hérault Juridique & Economique", concernant la **SAS KOREPAKA**, il fallait lire : « ... il résulte que :

- à compter du 31 décembre 2023, la société AUDIT BARTHE ET ASSOCIES [...] a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Landry BARTHE, devenu titulaire.

- à compter du 27 juin 2024, la société AUDIT BARTHE ET ASSOCIES [...] a été nommée commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Landry BARTHE [...]

1-9

## FONDS DE COMMERCE

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire BECQUE DEVERRE, notaire de la SELAS dénommée « NOTAIRES 8 », titulaire d'un Office Notarial situé à LUNEL (Hérault), 63, boulevard Diderot, CRPCEN 34021, le 30 septembre 2024, la société FESTIVAL, SARL, capital : 8.000 €, siège social : 137, avenue du Couchant, 34280 LA GRANDE MOTTE - RCS MONTPELLIER 447 713 975, a cédé à M. Sundry

MARTIN, domicilié 8 bis, rue d'Etain, 55160 FRESNES EN WOEVRE - RCS PARIS 481 365 617 - un fonds de commerce d'achat et vente de glaces, sorbets, crêpes, gaufres, sandwiches, viennoiserie, confiserie, boissons, restauration rapide à emporter, connu sous l'enseigne « FESTIVAL DES GLACES » sis 137, avenue du Couchant, 34280 LA GRANDE MOTTE, moyennant le prix de 150.000 €. Date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance : 30/09/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en la forme légale au cabinet BIA Avocats, 394, rue Léon Blum, Le Jacques Cartier, 34000 MONTPELLIER, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Aux termes du même acte, la location-gérance intervenue depuis le 23 avril 2024 entre la société FESTIVAL et M. Sundry MARTIN concernant le fonds de commerce cédé a été résiliée d'un commun accord le 30/09/2024.

Pour insertion.

1-27

## RÉGIME MATRIMONIAL

Me Alexis FOUCART et Me Marie GUENAI  
NOTAIRES ASSOCIÉS  
3, rue des Violettes  
34510 FLORENSAC

### AVIS - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexis FOUCART, notaire à FLORENSAC, le 23 septembre 2024, M. Rémy



CRÉEZ VOS ANNONCES LÉGALES, ON S'OCCUPE DU RESTE

# PUBLISUR

DANS  
TOUTE LA  
FRANCE

PUBLICATION & GESTION DE VOS ANNONCES LÉGALES PRO



### AUTONOMIE

De la rédaction  
à l'attestation



### ACCOMPAGNEMENT

Équipe experte et locale



### MULTI-CANAL

PRINT

HÉRAULT  
JURIDIQUE &  
ÉCONOMIQUE

WEB

HÉRAULT  
TRIBUNE  
.com



### PUBLICATION IMMÉDIATE



### GESTION DE VOS ANNONCES

Historique de vos  
attestations,  
factures et annonces

### CASTELNAU-LE-LEZ

Tél. 04 99 58 35 55 | annonces.legales@heraultjuridique.com

### BÉZIERS

Tél. 04 67 28 09 22 | annonces@heraultjuridique.com

### AGDE

Tél. 04 99 58 35 55 | annonces.legales@herault-tribune.com

SUNCHA Crédits photos : enuttre anck

www.herault-tribune.com

GUEZENEC et Mme Valérie ALLAIN-GUILLAUME, demeurant ensemble à CASTELNAU-DE-GUERS (34120) 24, rue des Néréides et rue Parnasse, mariés initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple

Ont adopté le régime de la communauté universelle de leurs biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil

Les oppositions des créanciers à ce changement pourront être adressées, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice, auprès de Me Alexis FOUCAULT, notaire, 3, rue des Violettes, 34510 FLORENSAC, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : le notaire.

1962 Décédé à GIGNAC (34150) (France), le 22 juin 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Agnès MAURIN, Notaire à GIGNAC (Hérault), 2, place Pierre Mendès France, le 22 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître MAURIN, notaire à GIGNAC, référence CRPCEN : 34076, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTPELLIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

2-2

## TESTAMENT OLOGRAPHE

AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
DE LAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi No 2016-154  
du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 juillet 2011, Monsieur Michel Paul Gilles Marie GUSMAROLI, en son vivant invalide, demeurant à GIGNAC (34150), 1 bis, rue des Laborateurs. Né à PARIS 12ème arrondissement (75012), le 11 septembre

1-23

SCP Michel MAZET  
NOTAIRES ASSOCIES  
34120 PEZENAS

Par testament olographe du 8 février 2023, Mme GRES Arlette, Marie, domiciliée à PEZENAS (34120), 5, place Ledru Rollin, décédée à PEZENAS le 7 août 2024, a institué un ou des légataire(s) universel(s).

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Michel MAZET, notaire à PEZENAS (34120) 28, cours Jean Jaurès, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis : le notaire.

2-1



### SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS

espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER  
☎ 04.67.66.03.32 - www.as-avocats.net - mail : contact@as-avocats.net

## AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION de 57 m2 avec PISCINE  
et TERRAIN ATTENANT de 2.220 m2

sise à BRIGNAC (Hérault), lieudit « La Regorde »

*Le bien est occupé par l'un des propriétaires indivis.*

**MISE A PRIX : 133.400 €**

AVEC FACULTE DE BAISSE D'UN QUART  
EN CAS DE CARENCE D'ENCHERES

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER  
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : vendredi 18 octobre 2024 à 14 heures

**ADJUDICATION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

**S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :**

- Maître Pascal ADDE, membre de la SCP ADDE-SOUBRA AVOCATS, avocat au barreau de MONTPELLIER, site internet : <https://www.as-avocats.net/>  
- mail : [contact@as-avocats.net](mailto:contact@as-avocats.net) ☎ 04.67.66.03.32 .

- au Greffe du Juge de l'Exécution près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 24/00067) peut être consulté.

*Sur les lieux pour visite le vendredi 18 octobre 2024 à 14 heures.*

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque.*



### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Fabrègues, en vue de la réalisation d'un programme de logements dans le secteur des Campanelles

Il sera procédé du **lundi 21 octobre 2024 à 08 h 00 au mardi 12 novembre 2024 à 18 h 00, soit durant 23 jours consécutifs**, à une enquête publique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Fabrègues en vue de la réalisation d'un programme de logements dans le secteur des Campanelles.

Ce projet doit permettre la construction d'un programme de 70 logements environ dont 44 % de logements sociaux (25 logements locatifs et 6 logements en accession abordable), et permettra de tendre à la réalisation de l'objectif triennal 2023-2025 fixé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est Madame Céline LE BARS, directrice générale des services de la commune de Fabrègues, téléphone 04 67 85 61 79 / [contact@fabregues.fr](mailto:contact@fabregues.fr)

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est Monsieur François XICOLA.

#### Dossier d'enquête

Le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis conforme de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'autorité environnementale Occitanie, sera déposé et consultable du **lundi 21 octobre 2024 à 08 h 00 au mardi 12 novembre 2024 à 18 h 00 :**

- à la mairie de Fabrègues, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00,
- sur le site du registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/fabregues-campanelles/>
- sur le site Internet des services de l'État dans l'Hérault au lien suivant : [www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques-2](http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques-2)
- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

#### Observations et propositions du public

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du **lundi 21 octobre 2024 à 08 h 00 au mardi 12 novembre 2024 à 18 h 00 :**

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Fabrègues, siège de l'enquête, aux horaires précités,
- par correspondance à Monsieur le commissaire enquêteur.  
« réalisation d'un programme de logements - secteur des Campanelles »  
Hôtel de ville  
8, rue Paul Doumer - BP 11 - 34690 FABREGUES
- les déposer par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/fabregues-campanelles/>
- les déposer par courrier à l'adresse suivante : [fabregues.campanelles@democratie-active.fr](mailto:fabregues.campanelles@democratie-active.fr)

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Fabrègues, aux dates et horaires suivants :

- mercredi 23 octobre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- jeudi 7 novembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- mardi 12 novembre 2024 de 14 h 00 à 18 h 00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête.

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie de Fabrègues.

Ils seront également déposés sur le site Internet des services de l'État dans l'Hérault, [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr) durant le même délai



### AVIS AU PUBLIC : DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ SUR LA COMMUNE DE BESSAN

Par délibération n° 2024-09-19/08 en date du 19 septembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé la mise à jour du Droit de Préemption Urbain Renforcé sur les zones du Plan Local d'Urbanisme suivantes :

- UA, UAs1, UAs2, UD, UDa,
- AU0, AU01, AU02,
- AU, AU1, AU2, AU3, AU5.

Conformément à l'article R 211-3 du Code de l'Urbanisme, la délibération a été transmise au directeur départemental ou le cas échéant, régional des finances publiques, à la chambre départementale des notaires, aux barreaux constitués près les tribunaux judiciaires dans le ressort desquels est institué le droit de préemption urbain et au greffe des mêmes tribunaux.

La délibération sera également affichée en Mairie pendant un mois.



CONSULTATION ACCÈS ILLIMITÉ

[www.herault-tribune.com](http://www.herault-tribune.com)

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**
**MODIFICATION No 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET  
DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOUJAN-SUR-LIBRON  
POUR LA CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE  
ET SON OBSERVATION**

Par arrêté municipal No D24/06 en date du 26 septembre 2024, le Maire de la commune de BOUJAN-SUR-LIBRON a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux procédures de 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité du PLU de la Commune.

La première a pour objet d'adapter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) applicable à la ZAC de la Plaine, qui devrait permettre l'accueil d'une centaine de logements individuels et collectifs, mais aussi certains éléments du dispositif réglementaire et graphique du PLU. La seconde a pour objet d'accueillir un projet de création d'une zone de biodiversité à travers la réalisation de bassins.

L'enquête se déroulera en Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON, siège de l'enquête, du **lundi 21 octobre au mercredi 20 novembre 2024 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.**

Les pièces des dossiers, ainsi que deux registres d'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, le samedi de 9 h à 12 h.

Le dossier de 3ème modification du PLU comprendra : une notice explicative, les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), le règlement écrit AVANT modification, le règlement écrit APRES modification, le zonage AVANT modification (1/5.000èmes), le zonage APRES modification (1/5.000ème), le zonage AVANT modification (1/2.000èmes), le zonage APRES modification (1/2.000èmes), la liste des Emplacements Réservés AVANT modification, la liste des Emplacements Réservés APRES modification, les annexes sanitaire - Compléments AEP, un classeur comprenant les documents administratifs, les documents d'enquête publique, les documents et échanges avec la MRAe, les courriers et avis PPA.

Le dossier de DP emportant MEC du PLU comprendra : une note informative, un rapport de présentation intégrant l'évaluation environnementale, les plans de zonage du PLU après MEC du PLU, le règlement écrit de la zone N après MEC du PLU, l'OAP « Zone de biodiversité », le résumé non technique, les pièces administratives, le PV de la réunion d'examen conjoint, l'avis de la MRAe et mémoire en réponse.

**Le public pourra également prendre connaissance du dossier :**

- Sur le site internet de la commune via le lien suivant : <https://www.boujansur-libron.com/actualites/>

- Sur demande auprès de la Commune et aux frais du demandeur par envoi d'un exemplaire papier.

**Chacun pourra également consigner ses observations :**

- Par écrit, sur les registres d'enquête déposés en mairie,

- Par courrier électronique à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur : [enquetepubliqueunique@boujansurlibron.com](mailto:enquetepubliqueunique@boujansurlibron.com) accessible depuis le site internet de la Commune,

- Par courrier postal à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON : 12, rue de la Mairie, 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON.

En outre, il sera possible de consulter les dossiers et d'émettre ses observations en version dématérialisée depuis un poste informatique mis à la disposition du public gracieusement en Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Monsieur Richard AUGUET, architecte, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision No E24000107/34 en date du 30 août 2024 du tribunal administratif de MONTPELLIER, se tiendra à la disposition du public en Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants :

- Lundi 21 octobre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Jeudi 7 novembre 2024 de 9 h 00 - 12 h 00 ;
- Mercredi 20 novembre 2024 de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'expiration du délai d'enquête soit le 20 novembre 2024 à 18 h 00, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur. Dans le délai de 30 jours à l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra son rapport et, dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également consultable sur le site internet de la Commune.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de 3ème modification du PLU et de DP emportant MEC du PLU de BOUJAN-SUR-LIBRON, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des PPA joints aux dossiers, de l'avis de la MRAe concernant la DP emportant MEC du PLU, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de l'autorité responsable des projets en la personne de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de BOUJAN-SUR-LIBRON, 12, rue de la Mairie, 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON ;
- Par téléphone au : 04.67.09.26.40.

Le présent avis d'enquête publique sera publié en caractères apparents 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés dans le département :

- Midi Libre;
- Hérault Juridique & Economique.

En outre, cet avis sera joint aux dossiers d'enquête publique papiers et dématérialisés. Il sera publié par voie d'affichage en Mairie, ainsi que sur les sites concernés par les procédures de 3ème modification du PLU et de DP emportant MEC du PLU de BOUJAN-SUR-LIBRON. Cela 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**
**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'OBJET :  
LA MODIFICATION No 3 DU PLU DE MAUREILHAN**

Par arrêté municipal en date du 18/09/2024, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'objet cité dans l'intitulé de cet avis pour une durée de **19 jours, du 18/10/2024 - 09 h au 05/11/2024 - 17 h.**

Par décision No E24000103/34 du 06/09/2024, Madame la magistrate-déléguée du Tribunal Administratif de Montpellier a désigné Monsieur Jean-Pierre CHALON, ingénieur général des Ponts, des eaux et forêts, honoraire, en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable du projet de modification No 3 du PLU de la Commune de Maureilhan, auprès de qui les informations peuvent être demandées est Monsieur Christian SEGUY, Maire de la Commune de MAUREILHAN, pouvant être joint à l'accueil de la mairie au 04 67 90 52 98.

**Le dossier d'enquête :**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable du vendredi 18 octobre 2024 à 09 h au mardi 05 novembre 2024 à 17 h :

- En mairie de Maureilhan, siège de l'enquête, aux jours et heures suivants : *Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 18 h*
- Sur le site internet de la mairie au lien suivant : <https://mairie-maureilhan.fr>
- Au moyen du poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Maureilhan aux jours et heures suivants : *Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 18 h*

**Evaluation environnementale**

Par décision en date du 12 août 2024, l'Autorité Environnementale a décidé de ne pas soumettre à évaluation environnementale la procédure de modification No 3 du PLU de Maureilhan. Des informations environnementales sont toutefois disponibles dans le rapport de présentation de cette procédure et dans le dossier d'enquête.

**Information du public**

L'information du public sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant sur l'objet cité en intitulé, sera assurée par les mesures de publicité suivantes :

- Le présent avis d'enquête sera publié en caractères apparents 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé de même dans les 8 premiers jours de celle-ci dans les 2 journaux suivants :

Midi Libre édition Béziers  
Hérault Juridique & Economique

- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'un affichage selon les normes dictées par l'arrêté du 9 septembre 2021 au minimum 15 jours avant le début de l'enquête, sur les lieux concernés par la procédure visée citée en objet ainsi que sur le lieu de déroulement de l'enquête publique.
- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'une publication au minimum 15 jours avant le début de l'enquête sur le site de la Mairie de Maureilhan (<https://mairie-maureilhan.fr>).

**Les observations et propositions du public**

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du **vendredi 18 octobre 2024 à 09 h au mardi 05 novembre 2024 à 17 h :**

- Sur le registre d'enquête déposé en mairie de Maureilhan, siège de l'enquête, suivant les horaires d'ouverture précités ;
- Par voie postale au commissaire enquêteur :

Monsieur le commissaire enquêteur  
Enquête publique  
1, rue Jean Jaurès, Mairie de Maureilhan  
34370 Maureilhan

- Par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.publique3@orange.fr](mailto:enquete.publique3@orange.fr)
- Auprès du commissaire enquêteur, qui recevra les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Maureilhan, aux dates et horaires suivants :
  - Vendredi 18 octobre 2024 de 09 h à 12 h ;
  - Lundi 28 octobre 2024 de 09 h à 12 h ;
  - Mardi 05 novembre 2024 de 14 h à 17 h.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées, consignées séparément seront tenus à la disposition du public à la Mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Sous-Préfecture de Béziers.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès du Maire.

**Les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête**

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°3 du PLU de Maureilhan, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil municipal de Maureilhan.

Le commissaire enquêteur pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des évolutions à la procédure en vue de son approbation.



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER  
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

## AVIS SIMPLIFIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « LES MANDROUS » à **CAS-TELNAU LE LEZ, 21, avenue de la Galine**, le lot 173 : au troisième étage du bâtiment K, à droite en arrivant sur le palier d'accès **UN APPARTEMENT DE TYPE F 4** comprenant : une salle de séjour, trois chambres, cuisine, salle d'eau, un WC, hall, un dégagement, des placards, d'une superficie de 76,44 m<sup>2</sup> (Loi Carrez) et 6,36 m<sup>2</sup> de surface annexe, cadastré section CL n° 281 pour 1 ha 68 a 06 ca.

*Inoccupé à la date du procès-verbal descriptif.*

**MISE A PRIX : 17.500 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER  
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT commissaires de Justice à MONTPELLIER le **16 octobre 2024 à 14 heures.**

**ADJUDICATION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

### RENSEIGNEMENTS

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00087).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER  
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

## AVIS SIMPLIFIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**UNE MAISON D'HABITATION EN COURS DE CONSTRUCTION**, sise à **LA VACQUERIE ET SAINT MARTIN DE CASTRIES**, lieu-dit Le Village, 282 F, rue de la Mare, d'une superficie de 142,64 m<sup>2</sup> et 32,38 m<sup>2</sup> de surface annexe, cadastrée section H n° 282 pour 10 a 01 ca.

*Inoccupée.*

**MISE A PRIX : 50.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER  
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT commissaires de Justice à MONTPELLIER le **16 octobre 2024 à 9 heures.**

**ADJUDICATION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

### RENSEIGNEMENTS

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 23/00096).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*



**Laurent SALLELES, avocat à la Cour**

Barreau de Montpellier

6, rue Paladilhe - 34000 MONTPELLIER

☎ 04.48.19.03.53 / contact@salleles-avocats.fr

## AVIS SIMPLIFIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT

**D'UNE MAISON D'HABITATION**

de 108 m<sup>2</sup> HABITABLES + 99,81m<sup>2</sup> de surface annexe  
commune de **CLERMONT L'HERAULT, 2, avenue du Lac**  
*Libre de toute occupation.*

**MISE A PRIX : 123.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER  
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite le **14 octobre 2024 à 9 heures**

**ADJUDICATION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

### RENSEIGNEMENTS

- **GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER**, où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation (Réf. dossier : 22/00128).

- **Maître Laurent SALLELES**, avocat, contact@salleles-avocats.fr / ☎ 04.48.19.03.53.

*Les enchères ne sont reçues que par le ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER  
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

## AVIS SIMPLIFIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé **LE PETIT BARD à MONTPELLIER, 8, avenue du Petit Bard**, le lot 35 : au deuxième étage à gauche dans le bâtiment E2, escalier II, **UN APPARTEMENT DE TYPE 4** comprenant : entrée, séjour, deux chambres, toilette, WC, cuisine, rangement, séchoir, d'une superficie de 50,21 m<sup>2</sup> (Loi Carrez) et 1,55 m<sup>2</sup> de surface annexe, le lot 23 : au sous-sol du bâtiment E, escalier II, **UNE CAVE** portant le n° 15, le tout cadastré section KV n° 362 pour 16 a 13 ca et KV n° 372 pour 14 a 54 ca.

*Loués.*

**MISE A PRIX : 20.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER  
DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT commissaires de Justice à MONTPELLIER le **17 octobre 2024 à 9 heures;**

**ADJUDICATION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

### RENSEIGNEMENTS

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 23/00059).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

Vous pouvez **consulter toutes les ventes aux enchères immobilières** parues et à venir.

CONSULTATION VENTES AUX ENCHÈRES

[www.herault-tribune.com](http://www.herault-tribune.com)



Agde  
Agde / Le cap d'Agde  
Agde / Le Grau d'Agde  
Bessan  
CA Hérault Méditerranée  
CA Sète Agglopolé Méditerranée  
Castelnaud-le-Lez  
CC du Clermontois  
CC Vallée de l'Hérault  
Clermont-l'Hérault  
Frontignan  
Le Crès



**Hérault Tribune**  
Agde: Alain Giraud, secrétaire de l'Association Agathoise Barvestige Sacouhène reçoit une distinction  
Il y a 3 mn

**Hérault Tribune**  
Montpellier Métropole : une brigade spécialisée va assurer la sécurité des locataires du parc social  
à l'instant

**Hérault Tribune**  
Montpellier Métropole : une brigade spécialisée va assurer la sécurité des locataires du parc social  
à l'instant

CA Sète Agglopolé Méditerranée  
Castelnaud-le-Lez  
CC du Clermontois  
CC Vallée de l'Hérault  
Clermont-l'Hérault  
Frontignan  
Le Crès  
Lunel  
Marseillan  
Montblanc

Montpellier  
Nézignan-l'Évêque  
Pérols  
Pézenas  
Portiragnes  
Saint-Thibéry  
Sète  
Valdeuzanne

Agde  
Agde / Le cap d'Agde  
Agde / Le Grau d'Agde  
Bessan  
CA Hérault Méditerranée  
CA Sète Agglopolé Méditerranée  
Castelnaud-le-Lez  
CC du Clermontois  
CC Vallée de l'Hérault  
Clermont-l'Hérault  
Frontignan  
Le Crès  
Lunel  
Marseillan  
Montblanc

# Restez informés. Toute l'actualité de votre territoire en **une application gratuite**





# THÉLÈNE

## ENTREPRISES

**GROUPE FAMILIAL DE SERVICES IMMOBILIERS  
POUR LES PROFESSIONNELS ET INVESTISSEURS**



# WAVY

**Découvrez WAVY, Le programme neuf d'activités idéal à Lattes :**

Sortie Autoroute n°30 Montpellier sud A709 à 5 min.

21 lots d'activités en RDC/Mezzanine totalisant 5200 m<sup>2</sup> divisible à partir de 200 m<sup>2</sup>.

**Date de livraison :** T4 2025

**NOUVEAUTÉ**  
THÉLÈNE  
ENTREPRISES

Projet porté par **M&A PROMOTION** et conçu par l'Architecte **EXO7**



# THÉLÈNE

GRUPE IMMOBILIER

# L'ÉQUIPE

## Grands comptes & Investissements



Richard  
THÉLÈNE

## Grands comptes Investissements & bureaux



Morgane  
THÉLÈNE

## Bureaux



Anaïs  
COURTOIS



Philippe  
BARGOIN

## Bureaux & Commerces



Brice  
BORDE

## Commerces



Gilles  
VALLAT

## Commerces Locaux d'activité & entrepôts



Philippine  
THÉLÈNE

## Locaux d'activités & entrepôts



Arnaud  
COLLIN



Nicolas  
SABATIER

## Assistante de direction



Marie-Pierre  
DENEGERGER

## Assistants Commerciales



Christine  
REGNIER



Margot  
BOURCIER

*" Vous n'êtes pas un numéro, choisissez une famille. "*

Conjuguant expérience, savoir-faire et proximité, **le Groupe THÉLÈNE IMMOBILIER** occupe désormais une place incontournable sur le marché de l'immobilier montpelliérain.

Depuis 1990, l'agence familiale THÉLÈNE ENTREPRISES vous accompagne dans vos différents projets d'entreprise.

**Son credo : une société structurée à taille humaine, familiale et de proximité.** L'équipe composée d'une douzaine de collaborateurs fait du service client une priorité, alliant écoute, réactivité et implication, avec pour

ambition de proposer une expérience client de qualité.

L'équipe THÉLÈNE vous accompagne pour trouver le bien qui vous correspond, à la vente/location/investissement.

En quelques années seulement, THÉLÈNE ENTREPRISES est devenue leader sur son marché en intervenant de manière significative sur les trois segments de l'immobilier tertiaire : commerces, bureaux et locaux d'activités/entrepôts.



Richard THÉLÈNE



Corinne THÉLÈNE



Morgane THÉLÈNE



Philippine THÉLÈNE

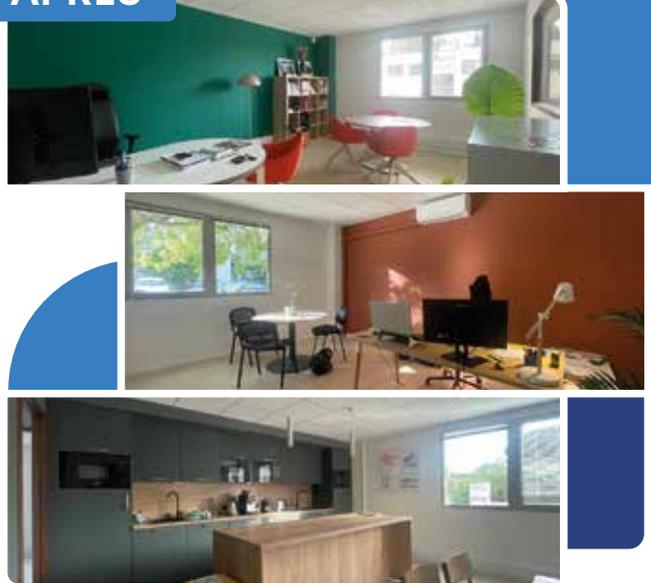
# COUP DE CŒUR TRANSACTION 2024

Jolie rénovation intégrale d'un immeuble de bureaux indépendant d'environ 1 000 m<sup>2</sup> à Montpellier quartier Euromédecine. Réalisée par la société L'EXPANSION.

AVANT



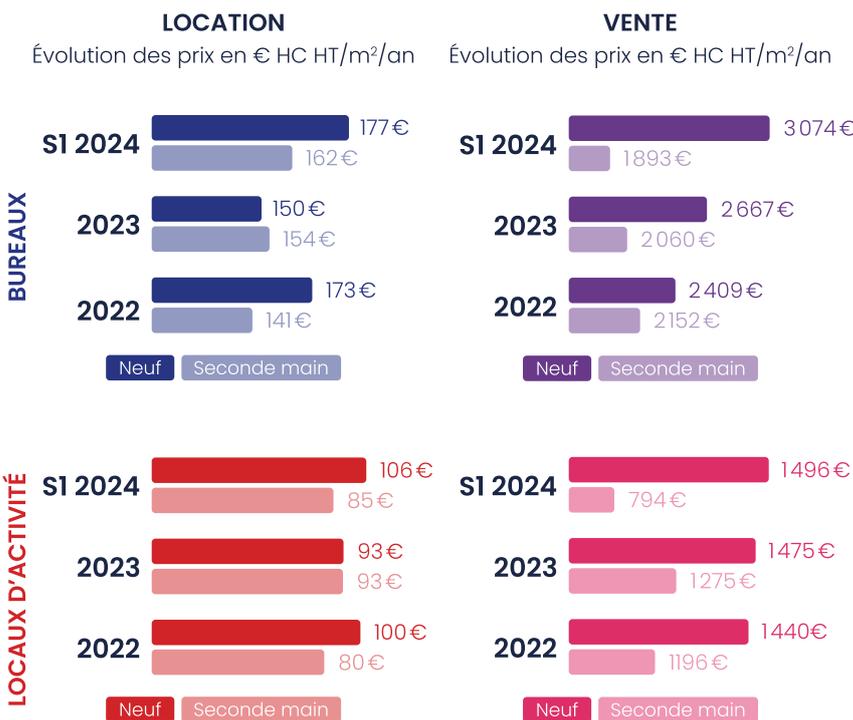
APRÈS



Cadre verdoyant, terrasse en bois et luminosité.



## Évolution des prix moyens de location et d'achat secteur Montpellier métropole



## Volume de transactions Montpellier Métropole



## MONTPELLIER ÉCUSSON

156 m<sup>2</sup>



V9009

**À LOUER** Bureaux de standing situés au 2<sup>ème</sup> étage avec ascenseur, en plein cœur de l'Écusson avec 2 bureaux cloisonnés, 1 salle de réunion, 1 grand open space, 1 baie de brassage, une cuisine équipée ainsi qu'un sanitaire privatif. Les locaux sont intégralement climatisés et fibrés.

## NÎMES

3150 m<sup>2</sup>



V9134

**À VENDRE** Domaine de 3 000 m<sup>2</sup> sur 23 000 m<sup>2</sup> de terrain situé dans un écrin de verdure propice au bien-être de vos équipes, nombreux parkings, idéal pour l'installation d'un siège social, bureaux, commerces, école/centre de formation.

## MONTPELLIER EURÉKA

3260 m<sup>2</sup>



V8628

**À LOUER** Immeuble neuf de bureaux en R+2 à la fois moderne et innovant d'environ 3260m<sup>2</sup> divisible à partir de 135m<sup>2</sup> avec patio intérieur végétalisé de 250m<sup>2</sup>, 900m<sup>2</sup> de surfaces utiles brutes + loggia/balcon. RDC : 1232 m<sup>2</sup>, R+1 : 890 m<sup>2</sup>, R+2 : 1135 m<sup>2</sup>. Programme labellisé E3C2 avec une certification Breeam Very Good, ERP5 et 81 parkings privatifs dont 20 avec bornes de recharge électrique.

## PÉROLS

205 m<sup>2</sup>



V8658

**À VENDRE** Bâtiment intégralement climatisé et fibré qui totalise 206m<sup>2</sup> de surface cloisonnée sur un terrain d'une superficie de 500m<sup>2</sup>, au Sud de la Métropole de Montpellier, au carrefour de la Route des Plages, de l'Aéroport de Montpellier et de l'A709. Facilité de stationnement.

## MONTPELLIER ARCEAUX

320 m<sup>2</sup>



V9044

**À LOUER** Immeuble de bureaux indépendant, de standing édifié en R+1 sur une parcelle close de plus de 1100m<sup>2</sup> sécurisée par système de vidéosurveillance, situé dans le quartier des Arceaux, proche des transports et commerces, locaux livrés brut et nombreux parkings à disposition.

## CASTELNAU-LE-LEZ EURÉKA

660 m<sup>2</sup>



V9193

**À LOUER** Ensemble de bureaux climatisés et fibrés, très lumineux de 661m<sup>2</sup> divisible à partir de 280m<sup>2</sup>, bénéficiant d'un extérieur d'environ 90m<sup>2</sup>, ascenseur et nombreux parkings privatifs.

## MONTPELLIER EST

1580 m<sup>2</sup>



V8781

**À VENDRE** Bâtiment en excellent état en pleine propriété de belle facture d'environ 1580m<sup>2</sup> en R+1 offrant de belles prestations et aménagements situé au sein d'une zone d'activité proche de l'A9 et la gare de Baillargues, 36 parkings privatifs.

## MONTPELLIER MILLÉNAIRE

1095 m<sup>2</sup>



V9191

**À LOUER** Immeuble de bon standing de 1095m<sup>2</sup> climatisé et fibré, divisible à partir de 350m<sup>2</sup>, situé dans le premier quartier d'affaire de Montpellier avec de nombreux parkings privatifs.

## BAILLARGUES

225 m<sup>2</sup>



V8481

**À VENDRE** Immeuble en pleine propriété dans un cadre verdoyant d'environ 225m<sup>2</sup> sur un terrain de plus de 750m<sup>2</sup> composé de : 1 accueil, 3 bureaux cloisonnés et climatisés, 1 salle de réunion, bureaux partagés « techniciens », locaux d'archives, kitchenette, deux blocs sanitaires, un espace commun de déjeuner.

## SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

2390 m<sup>2</sup>



V9168

**À VENDRE** Programme neuf de bureaux ERP d'une surface totale de 2400m<sup>2</sup> répartie sur 2 niveaux et divisible à partir de 52m<sup>2</sup>. Les lots sont livrés semi-aménagés et groupe de climatisation en toiture. 58 parkings privatifs couverts. Ligne de tram à proximité immédiate.

## COMMERCES

### JACOU

510 m<sup>2</sup>



V9126

**À LOUER** Surface commerciale de 510m<sup>2</sup> située au Retail Park à Jacou à proximité immédiate des transports et de l'autoroute. Grand parking à disposition avec de nombreux stationnements.

### MONTPELLIER ANTIGONE

155 m<sup>2</sup>



V8982

**À LOUER** Local commercial d'angle à usage de bureaux d'une surface de 155m<sup>2</sup>, refait à neuf très récemment dans le quartier Antigone, à proximité immédiate des commerces et transports, grand linéaire vitrine de 15m. Accès à une cour intérieure. 2 garages en sous-sol compris + possibilité de louer 2 parkings.

### MONTPELLIER SUD

75 m<sup>2</sup>



V9121

**À VENDRE** Murs commerciaux/professionnels, situés au RDC d'un immeuble de belle facture de 75m<sup>2</sup>. Local sécurisé, climatisé et fibré avec 4 bureaux fonctionnels, 1 sanitaire privé et 1 douche. Grand linéaire de 8m. 2 parkings privatifs.

### MONTPELLIER PORT-MARIANNE

850 m<sup>2</sup>



V9102 V9098

**À LOUER** Locaux commerciaux proposés brut de béton et PMR, ils sont situés dans le quartier Port Marianne à seulement 300m du tram. Terrasses privatives. Plusieurs lots disponibles au T1 2025, de 70 à 210m<sup>2</sup>.

### MONTPELLIER PORT-MARIANNE

430 m<sup>2</sup>



V9060

**À VENDRE** Locaux commerciaux de 138, 293 ou 431m<sup>2</sup>, livrés brut (hors d'eau/hors d'air), situés au sein d'un quartier dynamique et convivial. Possibilité d'une place de stationnement pour chaque lot, en sus du prix de vente. Livraison : T1 2026.

### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

130 m<sup>2</sup>



V8901

**À LOUER** Local commercial/professionnel neuf, climatisé de 130m<sup>2</sup> situé à proximité de la gare Saint Roch, des transports et commerces. Équipement petite restauration neuf compris dans le prix de cession. Idéal pour professions libérales ou petite restauration de qualité.

## LOCAUX D'ACTIVITÉS

### VALERGUES

262m<sup>2</sup>



V8869

**À LOUER/À VENDRE** Local d'activité de 262 m<sup>2</sup> situé à proximité immédiate des grands axes, de l'A9 et de l'A709 sur un terrain clos et bitumé. 191 m<sup>2</sup> de surface au sol, 71 m<sup>2</sup> de mezzanine et porte sectionnelle avec accès plain-pied, possibilité de création de bureaux, 2 parkings privés.

### SAINT-AUNÈS

660m<sup>2</sup>



V9082

**À LOUER** Bâtiment indépendant mixte de 660 m<sup>2</sup> situé à 5 min de l'autoroute, avec 300 m<sup>2</sup> d'entrepôt lumineux, avec HSP de 8 m à 7.2 m et 360 m<sup>2</sup> de bureaux climatisés (200 m<sup>2</sup> en RDC et 160 m<sup>2</sup> en R+1) : salle de réunion, cuisine et réfectoire, WC RDC et R+1, bureaux indépendants et open space. 20 parkings privés.

### MONTFERRIER-SUR-LEZ

850m<sup>2</sup>



V8952

**À LOUER** Bâtiment indépendant de 850 m<sup>2</sup> environ sur 1700 m<sup>2</sup> de terrain clos, avec visibilité sur axe passant et accessibilité composé de : Hall de présentation-showroom, entrepôt avec 2 portes sectionnelles + une mezzanine, bureau/logement de fonction. Nombreux parkings à disposition.

### SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

327m<sup>2</sup>



V9155

**À LOUER/À VENDRE** Local d'activité d'une surface d'environ 327 m<sup>2</sup> situé dans un environnement boisé et calme avec 120 m<sup>2</sup> de zone stockage/activité au RDC, 28 m<sup>2</sup> de zone stockage léger en mezzanine, 27 m<sup>2</sup> de bureaux/sanitaires au RDC, 12 m<sup>2</sup> de bureaux au R+1 et environ 140 m<sup>2</sup> de logement fonction avec possibilité transformation bureaux (RDC et R+1, terrasse, piscine). 6 parkings privés.

### VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

1500m<sup>2</sup>



V9166

**À LOUER** Bâtiment indépendant d'environ 1500 m<sup>2</sup> environ composé de : 1420 m<sup>2</sup> d'entrepôt, 80 m<sup>2</sup> de bureaux en R+1 cloisonnés. Structure métallique et bardage double peau, dalle béton, HSP : 5 m, 4 quais niveleurs (2 camions gros porteur et 2 camions petit porteur). Accès de plain-pied.

### VIC-LA-GARDIOLE

806m<sup>2</sup>



V9122

**À LOUER** Local d'activité de 806 m<sup>2</sup> environ, composé comme suit : RDC : 574 m<sup>2</sup> environ, R+1 (Mezzanine) : 232 m<sup>2</sup> et 200 m<sup>2</sup> de stockage extérieur. HSP : 8 m/HSP sous mezzanine : 5 m. Divisible à partir de 180 m<sup>2</sup>. 12 parkings privés.

## PROGRAMME NEUF

1686m<sup>2</sup>

V9061

### SAINT-GÉLY-DU-FESC

**À LOUER** Ensemble immobilier neuf de 1686 m<sup>2</sup> comprenant : 277 m<sup>2</sup> de commerces, 1409 m<sup>2</sup> de bureaux (deux niveaux de plus de 700 m<sup>2</sup> chacun), locaux climatisés, précâblés et fibrés avec disjoncteurs pour chaque lot. Terrasses pour les étages, espaces verts, ascenseur, 55 parkings privés.  
**Disponibilité** : mai 2025.

## VENDARGUES

265 m<sup>2</sup>



V9117

**À LOUER** Local d'activité neuf d'environ 265 m<sup>2</sup> avec 155 m<sup>2</sup> d'entrepôt en RDC (HSP 8,50m) dont 10 m<sup>2</sup> d'espace avec WC, douche, 80 m<sup>2</sup> de mezzanine de stockage (HSP 4,50m) et 25 m<sup>2</sup> de bureaux climatisés en R+1. Accès PL et VL.

## VENDARGUES

2 400 m<sup>2</sup>



V9066

**À LOUER** Bâtiment industriel mixte de 2 400 m<sup>2</sup> avec 1 800 m<sup>2</sup> environ d'entrepôt avec sanitaires, douches, kitchenette et bureaux en RDC et 600 m<sup>2</sup> de bureaux en R+1. 5 portes sectionnelles, HSP de l'entrepôt : entre 5,5 et 6,5 m. Stationnements et stockage en extérieur.

## GIGEAN

1 312 m<sup>2</sup>



V8893

**À VENDRE** Locaux mixtes d'environ 1 300 m<sup>2</sup> situés à proximité de l'A9, portes sectionnelles, accès piéton, parking enrobé. 5 lots restants.

## MAUGUIO

1 238 m<sup>2</sup>



V9021

**À LOUER** Local d'activité d'une surface totale de 1 238 m<sup>2</sup> situé proche aéroport-gare TGV et A9 avec 1 166 m<sup>2</sup> de surface en RDC et 72 m<sup>2</sup> de surface de plancher en R+1. 17 parkings privatifs en sus. Les parties activées sont livrées brut de béton-bâtiment isolé. Dalle 3 T/m<sup>2</sup>, HSP : 6,7 m, porte sectionnelle 5 m\*5 m, accès semi remorque.

## ACTIFS INVESTISSEURS

### MONTPELLIER CENTRE

200 m<sup>2</sup>



V9012

**À VENDRE** Ensemble de bureaux d'environ 200 m<sup>2</sup> situés à proximité immédiate des transports et de l'A75, en R+1 d'un immeuble avec accessibilité PMR et 4 parkings privatifs. Locaux loués à 100 % à 7 locataires qui exercent des professions libérales, médicales ou commerciales et partagent la salle d'attente.

### MONTPELLIER PORT-MARIANNE

172 m<sup>2</sup>



V8946

**À VENDRE** Surface d'environ 170 m<sup>2</sup> de murs commerciaux loués, positionnés au RDC d'un immeuble de qualité, idéalement localisé au cœur du quartier prisé de Port Marianne. Locaux entièrement rénovés offrant un grand linéaire vitrine de 20 m, garantissant une exposition optimale. Parking privatif en sous-sol. Rentabilité : 8,3 % HT.

## PROGRAMME NEUF

3 600 m<sup>2</sup>

V8995

V8984

### JUVIGNAC

**À VENDRE** Ensemble tertiaire d'environ 3 600 m<sup>2</sup> composé d'une partie de locaux d'activités pour TPE/PME pour une superficie totale de 1 600 m<sup>2</sup> avec entrée indépendante. La seconde partie est composée de presque 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux avec une autre entrée indépendante. Emplacement de choix avec accès et visibilité exceptionnelle depuis l'A75, parkings privatifs. **Disponibilité : 2026**



# THÉLÈNE

## ENTREPRISES

**GROUPE FAMILIAL DE SERVICES IMMOBILIERS  
POUR LES PROFESSIONNELS ET INVESTISSEURS**



### **P.A.M. :**

Un bâtiment regroupant des surfaces d'entrepôts, d'activités et de bureaux.  
Zone aéroportuaire de Montpellier Méditerranée. 4 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts,  
activités & bureaux.

**Livraison : 2026**



04 67 66 43 44  
thelene-entreprises.com

Projet porté par **Black Pearl** et conçu par l'Architecte **Amat & Saint Val**.